Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212901938-20251215-02_12_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025

COMMUNE DE PLOUGOURVEST

Date de convocation: 08/12/2025	Le lundi quinze décembre deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGOURVEST, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean JEZEQUEL, en session ordinaire.
Membres:	
En exercice: 12	
Présents: 10	*Etaient présents* : JEZEQUEL Jean, LE FOLL Sylvie, JEZEGOU Romain, ROHOU Gilles, QUELENNEC Marie-Françoise, OULHEN Jean-François, MIOSSEC Maryse, MONSIGNY Bertrand, PAUGAM Jean-Luc, PRIGENT Yolande.
Votants: 12*	
Pour: 11	
Contre 0	**Absents excusés :* CORVEZ Christelle, *absente excusée pouvoir donné à JEZEQUEL Jean;* ROLLAND Laëtitia, *absente excusée pouvoir donné à JEZEGOU Romain*
Abstention: 1	
Délibération N°: 02-12-2025	*Secrétaire de Séance :* Jean-François OULHEN

Objet : **APPROBATION DE LA PHASE 1 - ENJEUX ET DIAGNOSTIC DE L'ETUDE PREALABLE A L'AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG**

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 04-10-2024 du 29 octobre 2024 portant lancement de l'étude préalable à l'aménagement du centre-bourg et désignant le bureau d'études COhUe, basé à BREST, par sa délibération n° 05-06-2025 en date du 16/06/2025,
Vu l'avancement de la mission et la remise des livrables relatifs à la Phase 1 « Diagnostic et Enjeux »,
Considérant que cette première phase permet :

- *d'établir un état des lieux complet (urbanisme, mobilités, commerces, patrimoine, espaces publics, stationnement, paysage, environnement, usages...),*
- *d'identifier les forces et faiblesses du centre-bourg,*
- *d'analyser les attentes et besoins des habitants, commerçants et usagers,*
- *de définir les enjeux prioritaires pour les phases ultérieures (scénarios d'aménagement, pré programmation et plan guide),*
- *de garantir la cohérence du futur projet avec les documents de planification (PLUIH, etc.),*

Considérant que le bureau d'études a présenté le 6 novembre 2025, au comité de pilotage et au groupe de travail, les conclusions du diagnostic, et qu'il ressort notamment :

- *la nécessité de réinvestir le cœur du Bourg et d'en renforcer son attractivité (par la reconquête des friches pour offrir de nouveaux logements, commerces et services en adéquation avec les besoins, etc.),*
- *la valorisation du cœur de bourg (par l'aménagement qualitatif des espaces publics, la place du végétal et le rapport au paysage, la requalification des axes structurants, la sécurisation des déplacements, la création de liaisons douces, etc.)*

Considérant que la validation de cette phase est indispensable pour engager la Phase 2 « Scénarios d'aménagement »,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

VALIDE la Phase 1 « Diagnostic et Enjeux » de l'étude préalable à l'aménagement du centre-bourg.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212901938-20251215-02_12_2025-DE

AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre l'étude avec l'engagement de la Phase 2 conformément au cahier des charges et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision auprès de toute autorité qualifiée.

Ainsi fait et délibéré, le 15/12/2025
Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Plougourvest.

M. Jean JEZEQUEL, *Maire*	*Jean-François OULHEN* *Secrétaire de Séance*	*Acte certifié exécutoire, compte tenu de la :* *-publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du 17/12/2025* *- transmission au contrôle de légalité le 17/12/2025*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte, 35044 RENNES Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.

Commune de PLOUGOURVEST – Séance du 15 Décembre 2025